



Monsieur le Directeur,

En tant qu'organisations syndicales représentatives à la DDFiP 46, la CGT Finances publiques Lot , FO Finances Publiques Lot et Solidaires Finances Publiques Lot , en application des articles L114-1 à L114-10 du code général de la Fonction publique portent à votre connaissance le dépôt d'un préavis de grève pour la journée du 10 mai 2024. Les personnels de la DDFiP 46 portent des revendications fortes sur les salaires, l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes, la retraite, les emplois, une autre conception de l'organisation territoriale de l'État, la défense et le développement des missions publiques et d'une fonction publique de carrière qui rejoignent les préoccupations de l'ensemble de la population pour l'intérêt général.

Tous et toutes nous sommes soucieuses et soucieux, malgré des conditions de plus en plus difficiles, de remplir pleinement nos missions de service public et ce, tout particulièrement, pendant la campagne d'impôt sur le revenu qui se tient habituellement entre avril et juin.

L'organisation d'une telle campagne ne dépend pas des agents mais ils sont les garants de sa réussite et de la qualité du service rendu et donc de la qualité des déclarations déposées.

Votre refus affirmé de banaliser la journée du vendredi 10 mai 2024 est inacceptable. Les organisations syndicales revendiquent l'octroi, à l'ensemble des agents du département, d'une autorisation d'absence exceptionnelle le lendemain du jour férié de l'Ascension.

Pour mémoire, l'Éducation nationale a, quant à elle, décidé de fermer les écoles, collèges et lycées. Ce sera donc un véritable casse-tête pour les parents, pour les agents et pour les chefs de service responsables de l'organisation des congés et de l'accueil du public. C'est pourquoi les organisations syndicales représentatives de la DDFiP Lot décident, dès aujourd'hui, de déposer un préavis de grève.

Dans ce cadre, des agentes et des agents pourront choisir de cesser le travail et de satisfaire à leurs besoins légitimes de repos et de conciliation entre vie professionnelle et vie privée.

Le présent courrier vaut donc pour le 10 mai 2024 préavis de grève pour tous les personnels de la direction départementale des Finances publiques du Lot.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de notre considération distinguée.

Les représentantes et représentants CGT Finances publiques Lot
Les représentantes et représentants FO Finances Publiques Lot
Les représentantes et représentants Solidaires Finances Publiques Lot